



Lavilledieu : la lettre

Octobre 2009 n°16

le mot du maire

Chers Villadéens.

Après la rentrée de septembre, la vie du village a vraiment repris son rythme normal en ce mois d'octobre. Pour la municipalité cette rentrée a été marquée par la tenue de deux Conseils municipaux. Parmi toutes les délibérations prises j'en soulignerai deux, particulièrement importantes à mes yeux.

La première concerne la création d'un poste de cinquième adjoint au Maire rendue nécessaire par l'accroissement, urbain et démographique, de notre village. En structurant ainsi mieux l'organisation du travail de l'équipe municipale, nous serons à même de mieux répondre à vos attentes et à vos demandes. Ce cinquième adjoint aura la responsabilité :

- des services techniques,
- de l'entretien, des grosses réparations et des améliorations mineures des équipements communaux (voiries, bâtiments, ...),
- du service funéraire.

La seconde touche les demandes de subventions pour le projet « Ecoles » dont l'avant projet sommaire est en cours de finition et dont je vous ferai part d'ici la fin de l'année.

S'agissant des grands programmes d'infrastructure, l'aménagement de l'entrée Sud (RN 102 du village jusqu'au rond point de St Germain) commencera la semaine prochaine. Le SDE 07 va en effet démarrer les travaux d'enfouissement des réseaux électrique et téléphonique.

La première tranche de la sécurisation de la RD 224 (du pont du Bourdaric jusqu'à la RN 102), en cohérence avec le projet « Ecoles », débutera quant à elle en novembre. Vous serez régulièrement informés de l'avancement de ces travaux et des mesures prises pour en limiter les perturbations, notamment sur la circulation.

Pour terminer, l'année 2010 verra une évolution majeure pour la fiscalité locale : le remplacement de la « vieille » Taxe professionnelle (TP) par une contribution financière équivalente dont l'assiette et le taux sont toujours en discussion. Mais nous en reparlerons lors du budget 2010 !

Très cordialement.
Gérard Saucles

Tournoi de Tennis de Lavilledieu le 26 octobre 2009.

La municipalité vous propose l'organisation d'un tournoi de tennis par l'intermédiaire de M. Gérard RENAULT. Ce tournoi a débuté le 26 octobre 2009 et durera une dizaine de jours, sur le court de tennis route de Lussas 07170 LAVILLEDIEU. Ces rencontres permettront aux joueurs amateurs de se réunir pour créer éventuellement un club et ainsi pouvoir organiser des matchs et constituer des équipes tout au long de l'année. Vous pouvez téléphoner à M. Gérard RENAULT au 06.43.28.76.59 ou 04.75.38.87.10 pour tous les renseignements.

Les raquettes et les balles ne sont pas fournies. Bonne chance à tous.

Retour sur...

Nettoyons la nature!

Les enfants de l'école primaire ont entrepris comme chaque année de renouveler l'opération «nettoyons la nature».

Accompagnés de quelques parents, les enseignants les ont conduits dans différents quartiers de la commune équipés de sacs-poubelles et de gants pour ramasser les différents déchets jetés au hasard des chemins et des rues.

Ils sont revenus deux heures après très surpris de ce qu'ils ont trouvé et parfois même indignés du peu de respect de la nature.

Pour les reconforter, la municipalité leur a offert une brioche et des boissons. Gageons que de telles opérations formeront au fil des ans des adultes citoyens respectueux de l'environnement!



Novembre et la traditionnelle Fête Votive

Elle aura lieu du vendredi 6 au mercredi 11 novembre 2009.

C'est le club de football BERG AUZON qui organise et anime ces festivités. Les manèges seront présents sur la place du Barry tandis que les bals et la buvette seront situés au cloître sous chapiteau. Nous vous invitons à participer massivement. D'autre part l'entente des Chasseurs de Sanglier s'active pour organiser un repas dansant dans la cour du cloître, le dimanche 8 novembre à 20h00.

Evénements

A partir du 26 octobre

Tournoi de Tennis de Lavilledieu.

Vendredi 6 novembre

Fête votive.

Samedi 7 novembre

Finale du tournoi de tennis et pot de l'amitié à 17h00 à la salle des associations

Dimanche 8 novembre

Repas des chasseurs au cloître

Les 6 et 10 novembre

Portes ouvertes Automne Villadéen de 15h00 à 17h00 au local de l'association.

Inscription aux activités :

Soins aux thermes de Vals (17/11/09)

Cinéma/Thé à Aubenas (25/11/09)

L'association «Padevin»

L'association PADEVIN vous informe de la projection de documentaires sur le développement durable.

Conçus par deux réalisateurs Nigériens en partenariat avec la maison du documentaire de Lussas dans le cadre du festival Image et Paroles d'Afrique, ces documentaires seront projetés à la salle des fêtes de LUSSAS.

Vendredi 13 novembre

20h30 « La robe du temps » et « Pour le meilleur et pour l'oignon »

Samedi 14 novembre

à 16h00 « Le temps des grâces » et à 20h30 « La pépinière du désert ».

Retour sur...

Réunion publique RN 102 et RD 224

Une cinquantaine de personnes a assisté à la réunion publique du jeudi 1er octobre à la salle des associations de LAVILLEDIEU.

La présentation de la nature des travaux et du déroulement de ceux-ci a été faite par le Maire, Gérard SAUCLES.

Ces travaux importants seront réalisés sans recourir à l'emprunt.

Les personnes présentes ont pu ainsi être informées sur les points concernant la sécurité, les accès, la vitesse, l'écoulement des eaux pluviales, les nuisances sonores.

Ces réunions publiques sur les projets à venir sont importantes pour la municipalité car comme nous l'avions annoncé dans notre projet qualité (point VIII « DIALOGUE COMMUNAL »), elles permettent aux élus de confronter leurs décisions sur tel ou tel projet avec le ressenti de la population et ainsi se donner la possibilité d'en corriger les imperfections éventuelles.

L'Office de Tourisme Berg et Coiron

Lors du Conseil communautaire de BERG & COIRON du mardi 29 septembre 2009, l'étude de M. Richard LEWY sur l'office de tourisme a été présentée aux délégués communautaires.

Cette étude dresse tout d'abord un diagnostic du fonctionnement de l'office du tourisme et un état des lieux du tourisme sur notre Communauté de Communes.

Ce bilan fait ressortir que le paragraphe des statuts de BERG & COIRON relatif à la compétence tourisme doit être modifié car aujourd'hui le fonctionnement de l'office du tourisme n'a pas de cadre juridique très clair. Cette étude propose, en conclusion, diverses stratégies pour aider les élus à se positionner sur :

- Les orientations et les objectifs du futur office de tourisme.
- Le mode d'exercice de la gouvernance de l'office de tourisme.
- L'implantation de l'office de tourisme.

Ce dernier point fait l'objet de discussions non encore achevées. Par soutien à nos viticulteurs et de par son emplacement stratégique, le site de Montfleury nous apparaît comme la meilleure implantation.

Inscription Crèche

Nous informons les jeunes parents qu'ils peuvent commencer à s'inscrire à la crèche de BERG & COIRON par courrier ou en appelant directement à la Communauté de Communes 04.75.94.07.95 pour réserver leurs places et obtenir tous les renseignements concernant la garde des enfants. L'ouverture de la crèche est prévue pour la fin du 1er semestre 2010.

Un cinquième adjoint : Gérard Gadaix

Le conseil municipal a approuvé la création du poste d'un cinquième adjoint, Mr Gérard GADAIX, en charge des travaux et du personnel technique. L'indemnité de ce cinquième adjoint ne modifiera pas la masse salariale car le Maire et les 4 adjoints ont diminué leurs indemnités pour que le budget de la commune ne soit pas augmenté sur ce poste.

Infos Pratiques

Pour contacter la mairie

Téléphone : 04 75 94 81 03

E-mail : mairie@lavilledieu-ardeche.fr

Site Internet : www.lavilledieu-ardeche.fr

Horaires d'ouverture

Lundi au vendredi

de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Samedi

de 9h00 à 12h00

Lavilledieu : La Lettre

Editeur : Mairie de Lavilledieu. 07170 Lavilledieu

Dir. de la publication : Gérard Saucles (Maire)

Date de parution/ Dépot légal : 28/10/09

Nr ISSN : En cours

Périodique gratuit imprimé par nos soins.

Ne pas jeter sur la voie publique

Un peu de civisme...

Quelques règles élémentaires à respecter pour le bien-être et le respect de tous...

- Les places de stationnement réservées aux handicapés doivent impérativement être disponibles en permanence.
- Chaque propriétaire de chien est tenu responsable de la divagation de son animal.
- Eviter de créer des pollutions sonores (tondeuses, engins motorisés bruyants, fêtes nocturnes) afin de respecter la tranquillité de tous.
- Les limitations de vitesse doivent être respectées : 50 km/h sur la RN102 et la RD224 dans l'agglomération ainsi que sur les voiries communales et 30 km/h dans le centre du village.